

Compte rendu de la réunion du bureau syndical de l'ASL 'Le Manet Résidence'

Date: 15/06/2011 à 20 heures

Présents: Jérôme BONE, Serge MERLIN, Christian ROZE Excusé: Malik AID

Ce CR spécial est diffusé dans chaque boîte aux lettres pour action par les copropriétaires concernés; ces points particuliers sont imprimés en gras et en rouge; merci de profiter des vacances pour entretenir correctement notre petit patrimoine commun.

Points abordés:

Rappel ravalement:

Enduit façades: Ref 7043 Pancryl de La Seigneurerie.

Boiseries et volets extérieurs: blanc

Portes de garage ou d'entrée: Vert = RAL6011, Rouge = RAL3011, Bleu = RAL5003

Entretien de la butte le long du CD36 et devant la rue du Grand Bé

Nous avons pris de nombreuses photos montrant les dépôts de végétation non maîtrisés.

Ce compte rendu de réunion envoyé à tous copros de la butte pour taille de leur haie des 2 cotés, pour élagage de tous arbres et arbustes au niveau des clôtures (rappel si hauteur > 2 m la plantation doit être à 2m de distance de la clôture).

Occupation par des jeunes de l'espace entre butte et jardins

Cette occupation et/ou ce passage génère quelques copropriétaires (bruit, détritus); néanmoins il apparaît que ces nuisances sont rares. Le bon entretien de la végétation par les copropriétaires devrait limiter ces rares occupations. Autres pistes envisagées: clore le passage (difficile à réaliser et sans doute onéreux), plantation de végétaux piquants et à croissance lente, remplacement de l'herbe par des millepertuis, ...

Analyse de tous arbres et arbustes de la butte à élaguer ou à abattre

Arbres faisant de l'ombre chez Mme Gagnepain

Les membres du bureau se sont mis d'accord pour proposer une résolution d'élagage de ces 2 arbres lors de la prochaine AG. Selon Inserpro et autres conseils en jardins paysagers, ces deux arbres magnifiques ne menacent pas de tomber.

Réparation enrobé accès parking derrière le début de la rue du Grand Bé

Attente devis Inserpro ou autre (Christian fait demande EIC); si quelqu'un a une solution plus économique, nous sommes preneurs.

Aménagement accès aux jardins de Messieurs Just, Fernandez, Davy, Boné, Rozé: en cas de fortes pluies l'accès est gadoueux; il est envisagé de recouvrir d'un tout venant puis d'un gravillon fin.

Attente devis Inserpro ou autre (Christian fait demande EIC); si quelqu'un a une solution plus économique, nous sommes preneurs.

Visite du parking derrière la rue Saint Malo.

Jérôme a été victime d'un vol de roues de voiture neuve. Une surveillance est à effectuer par chacun de nous pour dissuader toute action délictueuse. Par exemple porter ses poubelles tard le soir, entre 10h et minuit, Ouvrir un oeil sur le parking, le soir, avant de se coucher, etc ... Christian a constaté qu'un véhicule quittait précipitamment les lieux lorsqu'il allait porter sa poubelle tardivement ou lorsqu'il rentrait tardivement d'un concert.

Site: un peu de ménage à faire pour reléguer en archives les informations vieilles.

Jérôme et Christian s'en chargent.

Fête de la résidence

A complètement foiré, cette année, du fait de l'absence du DJ Malik et de sa sono. Nous pensons refaire une petite fête à la rentrée en septembre.

Rappel adresse du site web de l'ASL: <http://asl.lemanet.free.fr>

Rappel coordonnées des membres du bureau

Nom prénom	Portable	Adresse	Email
Malik Aid	06 34 39 48 59	10 allée de Belle Ile	jeveuxdumail@gmail.com
Jérôme Boné	06 99 18 03 08	31 rue de la Grande Brière	jerome_bone@yahoo.fr
Serge Merlin	06 01 95 80 57	9 rue du Grand Bé	sergio.sncf@hotmail.fr
Christian Rozé	06 63 54 33 12	29 rue de la Grande Brière	christian.roze@gmail.com

Prochaines réunions Jeudi 22 Septembre, (chez Christian à partir de 20 heures)

20 octobre chez EIC pour préparation AG (à partir de 18 heures), **AG prévue le 17 novembre 2011.**

Courrier aux 13 copropriétaires de la butte

Le bureau a constaté que la végétation devenait envahissante à la limite des jardins de copropriétaires jouxtant la butte. Dans un premier temps il est rappelé à chacun ses devoirs d'élitage:

En effet la plupart des végétaux envahissants sont des rejets des jardins avoisinants.

De plus tout végétal dépassant une hauteur de 2 mètres devrait être en retrait de la clôture d'une distance de 2 mètres.

Cet élitage, ces coupes et ce nettoyage sont nécessaires afin que le prestataire qui entretient les espaces verts puisse faire passer son matériel.

Enfin, le bureau informe tous les copropriétaires concernés qu'à défaut d'action sous 4 mois, les travaux pourraient être effectués à charge de chaque copropriétaire concerné. Tout particulièrement, si un arbre prenait trop d'extension et nécessitait son abattage.

<i>Nom et adresse du copropriétaire jouxtant la butte</i>	<i>Remarque</i>
M. ou Mme LOVISA 1 rue du grand Bé	
M. ou Mme DEMILLY 3 rue du grand Bé	
M. & Mlle BARCIKOWSKI PILVEN 5 rue du grand Bé	
M. ou Mme ?? 7 rue du grand Bé (locataire) Mme JOIADE 30 rue du docteur Blanche 75016 PARIS	Le ravalement de la maison devient urgent
M. ou Mme MERLIN 9 rue du grand Bé	Propriété enclavée
M. & Mme BORDEAU 11 rue du grand Bé	
Mlle POUPON 13 rue du grand Bé	Très grande propriété
M. ou Mme GASCOIN 15 rue du grand Bé	
M. ou Mme COUSIN 17 rue du grand Bé (locataire) M. ou Mme LEGUAY 25 rue Saint Michel 76600 LE HAVRE	Propriété enclavée
M. ou Mme WAEBER 19 rue du grand Bé	
M. ou Mme GAGNEPAIN 21 rue du grand Bé	
Mr ou Mme JUNQUA 23 rue du grand Bé	
Mme BASSO 25 rue du grand Bé	Tailler coté de la rue du Grand Bé

Courrier aux 47 voisins des parkings centraux habitant au début de la rue du Grand Bé, allée de Belle Ile, Rue de la Grande Brière et rue de Saint Malo.

Suite à visite de nos parking par des jeunes, le bureau invite instamment, chaque copropriétaire à ouvrir l'oeil, tout particulièrement le soir à la tombée de la nuit.

Faire un tour avec le chien, porter sa poubelle à la rue, rouvrir ses volets avant de se coucher et regarder ce qui se passe dehors, etc ... sont des moyens simples et relativement efficaces de dissuader l'occupation illicite de nos parkings.